

Législature de la Louisiane.

Séances du lundi, 29 mars
1860.

SENAT.

M. Watson a présenté un bill relatif aux wagons et aux autres personnes négociantes.

M. Newton a présenté un bill qui définit et puni le crime d'insubordination.

Le bill des allocations générales, voté par la Chambre, a été approuvé. Voilà les principales allocations pour l'intérêt des bons consolidés de l'Etat fabriqué le 1er juillet 1850 et le 1er janvier 1851. Les deux dernières allocations ont été faites le 1er janvier 1861 et le 1er janvier 1862, \$30,000 pour le maintien des écoles, \$300,000 en 1860 et \$300,000 en 1862. Le bill des allocations faites dans les deux dernières années a été voté au 1er janvier 1861 et le 1er janvier 1862, \$45,234.70 en 1860 et \$45,234.70 en 1862. Il a été voté également pour le budget de l'agriculture et de la manufacture, \$10,000,000. L'Etat a été libéré de la somme due à l'Agricultural and Mechanical college, \$20,115.65, en 1860 et \$20,000 en 1861 et \$20,000 en 1862. Un bill a été voté pour l'hôpital de charité (sous-préfecture de la police), \$40,000,000, laissée sans nom pour la même institution, (pointant des bourses des éducateurs), \$10,000,000, laissée sans nom pour l'Université de la Louisiane, à la fin de l'Université des personnes de la Louisiane, 10,000,000 pour le fonds de l'Université de la Louisiane State University and Mechanical and Agricultural College, \$10,000,000 chaque année pour le maintien de l'école des mines, \$10,000,000 pour le maintien de l'académie de la Chambre, \$12,670 en 1860 et \$15,500 en 1861; et pour le maintien de l'amié des aliés, \$10,000,000 pour le maintien de l'amié des aliés, \$10,000,000 pour le maintien de l'amié des aliés, pour la maintenance de l'amié des aliés, à 10,000,000 chaque année.

Pour les impressions de la Chambre, alloué \$30,000 en 1860, mais \$30,000 au lieu de \$30,000 en 1861.

Un décret édictant l'arrangement pour l'admission des étudiants dans les universités et les collèges de l'Etat a été voté. Le décret a été fait le 11 mars à 4 heures de l'après-midi et de 7 à 10 heures du soir, afin d'assurer une séance extraordinaire de la législature.

L'ordre a été donné à tous le rédacteur et les rédacteurs de tous les journaux que ce décret ait été voté à trois heures.

Le comité de commerce et d'agriculture se réunit à midi aux bureaux de l'Etat.

Présidence de M. Ogden.

M. Ogden présente une résolution, déjà publiée, approuvant le plan du canal de M. Leopold. Déposé.

Le message est arrivé et nous sommes ravis de savoir que le législateur a accepté le plan de nos trois amis.

Révolu par l'Assemblée général qui a voté à l'unanimité. Nos trois amis, M. Ogden, M. de la Chambre et M. de l'Etat sont nommés représentants pour offrir au général Gouverneur le plan de M. Leopold.

Le résultat fut de nous envoyer le message suivant : « Nous apprécions votre sympathie pour notre cause et nous vous remercions pour l'avis favorable que vous nous avez donné. Veuillez voter pour nous à l'Assemblée générale.

Résolu de voter pour la cause des États-Unis.

M. Butler présente la résolution suivante :

« Attende que le géo. U. S. Grant a signifié son intention de visiter la Louisiane ;

Il est résolu par l'Assemblée générale qu'il soit émis un arrêté pour déclarer la ville de Nouvelle-Orléans comme ville portuaire et commerciale, et nommer M. Ogden, député de la Chambre des représentants, nommé par leurs collègues prédisposés pour offrir au général Gouverneur le plan de M. Leopold.

La résolution fut adoptée et nous sommes ravis de savoir que le géo. U. S. Grant a été élu.

Le géo. U. S. Grant a été élu.